

**CONSEIL DES  
COMMISSAIRES  
DU  
23 FÉVRIER  
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

**CC-1999-66**  
Ouverture de  
la session et  
constatation  
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 23 février 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

**Les commissaires :**

Mme	Jacqueline Asselin
M.	Rino Beaulieu
Mme	Lise Blackburn
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné
	Diane Durand
	Ruth Gagnon
M.	Michel Girard
Mmes	Diane Gauthier
	Denise Hudon
	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
MM.	Régis Richard
	Rémy Simard
Mmes	Diane Tremblay
	Élaine Tremblay

**Les commissaires représentantes des parents :**

Mme	Christine D. Gagné (secondaire)
-----	---------------------------------

**Sont également présents :**

MM.	Lucien Houde, directeur général Michel Cloutier, secrétaire général
-----	--

**Absences :**

Mme	Sylvie Belzile
Mme	Céline Simard (primaire)

---

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Élaine Tremblay  
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

**Sujets de décision :**

- Félicitations/M. Laurier Duchesne
- Publicité/Cégep de Chicoutimi
- Compressions budgétaires gouvernementales/demande d'appui
- Consultation/conseils d'établissement
- Projet/Centre de formation en métallurgie/Laure-Conan

**Sujets d'information :**

- Visite des centres de formation professionnelle adultes
- Projet/Centre de métallurgie/Laure-Conan
- Programme «Guide chasse et pêche»
- Téléphone/bibliothèque de l'école St-Gabriel
- Suivi/résolution CC-98-35/remerciements/élections scolaires
- Comité/vocation des écoles

**ADOPTÉE**

**CC-1999-67**  
Ordre du jour

Puis,

**CC-1999-68**  
Procès-verbal/  
9 février 1999

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 9 février 1999.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-69**  
Courrier Reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 3 et le 16 février 1999.

**CC-1999-70**  
Dates d'application/art. de la LIP

Par la suite, le directeur général rappelle que lors de l'étude des différentes modifications à la Loi sur l'instruction publique, on y retrouvait la possibilité d'étaler l'application de certains articles de ladite loi, selon la décision de la commission scolaire. Il invite le secrétaire général à présenter un projet relatif aux années d'application de certains articles de la Loi sur l'instruction publique.

Puis,

**CONSIDÉRANT** que les articles 84 à 89, 96.15 et 96.16, 110.12, 222 à 223, 230, 231, 233, 237, 244, 246, 246.1, 248 et 249 de la Loi sur l'instruction publique s'appliquent à l'année scolaire 1998-1999 ou à l'année scolaire 1999-2000, selon la décision de la Commission scolaire ;

**CONSIDÉRANT** le résultat des consultations tenues par la Commission auprès des conseils d'établissement de chacune des écoles et centres de la Commission ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 9 février dernier;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

Que le projet relatif aux «années d'application de certains articles de la Loi sur l'instruction publique» soit accepté tel que présenté dans un document préparé par la direction générale et déposé lors de la séance du Conseil.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-71**  
Admission et  
inscription des  
élèves

Après que la directrice générale adjointe eut passé en revue avec les membres du Conseil, un document sur la démarche relative à l'admission et à l'inscription des élèves/jeunes, faisant le partage des éléments d'information et des éléments soumis à la consultation,

**ATTENDU** la recommandation du comité des services éducatifs «jeunes»;

**ATTENDU** que le Syndicat de l'enseignement du Saguenay et le Comité de parents ont été consultés, comme la Loi sur l'instruction publique le précise ;

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier  
et résolu :**

Que les critères relatifs à l'admission et à l'inscription des élèves jeunes soient adoptés, tels que précisés dans le document «Démarche relative à l'admission et à l'inscription des élèves/jeunes», préparé par les services éducatifs, déposé et daté de février 1999.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-72**  
Politique/dénomi-  
nation/établisse-  
ments scolaires

Après que le secrétaire général eut rappelé la demande de changement de nom de l'école Sainte-Thérèse et présenté succinctement un projet de politique relative à la dénomination d'un établissement,

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

D'accepter la recommandation faite par le Comité consultatif de gestion à la direction générale de la Commission et d'adopter le projet de politique relative à la dénomination d'un établissement, tel que préparé et précisé dans un document portant le numéro (P)DG-99-02.

Cette politique sera insérée au recueil des documents de gestion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-73**  
Entente/services  
d'animation  
pastorale

Par la suite, après que la directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, eut livré de l'information sur l'ensemble des circonstances dans lesquelles s'insère le projet de protocole à intervenir entre le Diocèse de Chicoutimi et la Commission scolaire relativement à l'organisation des services d'animation pastorale dans les écoles primaires,

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente à intervenir entre L'Ordinaire du lieu pour le Diocèse de Chicoutimi et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay concernant l'organisation des services d'animation pastorale dans les écoles primaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**ADOPTÉE**

Par la suite,

Après les explications fournies par le directeur des services des ressources humaines en ce qui a trait aux deux sujets suivants :

**CC-1999-74**  
Entente/FISA

**ATTENDU** la recommandation du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente à intervenir entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et le Syndicat du soutien scolaire du Saguenay (FISA), section Valin, relativement au règlement de grief #98-00149-5330.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-75**  
Entente/FISA

**ATTENDU** la recommandation du comité de service des ressources humaines ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin  
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente à intervenir entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et le Syndicat du soutien scolaire du Saguenay (FISA), section Valin, dans le cadre du grief relatif à l'abolition du poste d'ouvrier d'entretien classe II à l'école Charles-Gravel laissé vacant par M. Rodrigue Bérubé et du grief relatif à la modification du poste d'ouvrier d'entretien classe II détenu par M. Martin Chouinard (échange poste à poste, règlement des griefs #98-00123-5330 et #98-00153-5330).

**ADOPTÉE**

**CC-1999-76**  
Entente/CPNCF

Par la suite, le directeur des services des ressources humaines informe brièvement le Conseil, des modifications qu'entraîne l'accord intervenu le 16 novembre 1998, entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Fédération indépendante des syndicats affiliés (FISA), relativement au changement du régime de base d'assurance-maladie et des régimes complémentaires découlant de l'implantation des commissions scolaires francophones et anglophones.

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente à intervenir entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Fédération indépendante des syndicats affiliés (FISA) pour le compte des syndicats représentant les employés de soutien des commissions scolaires francophones qu'elle représente, relativement à l'ajout de l'annexe XXI, changement du régime de base d'assurance-maladie et des régimes complémentaires découlant de l'implantation des commissions scolaires francophones et anglophones.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-77**  
Entente/SSQ

Le directeur des ressources humaines fait ensuite l'historique des démarches qui ont mené à un projet d'entente à intervenir entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, les Services de santé du Québec et M. Jean-Jacques Savard.

Après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente relativement au règlement hors-cour intervenue le 6 février 1999 entre les Services de santé du Québec (SSQ), M. Jean-Jacques Savard et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, et d'autoriser à cet effet, le versement d'un montant de vingt mille dollars (20 000\$) à la SSQ.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-78**  
Contrat/Le Réveil

Puis, après que le secrétaire général eut donné un aperçu des montants qui seront chargés à la Commission scolaire dans le cadre d'un projet de contrat de publicité entre la Commission scolaire et le journal Le réveil,

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

Que le secrétaire général, M. Michel Cloutier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le contrat avec le journal Le Réveil, relativement à la publicité à faire paraître par la Commission scolaire dans ce périodique, pour la période du 1<sup>er</sup> février au 30 juin 1999.

**ADOPTÉE**

Par la suite,

**CC-1999-79**  
Adhésion/Conseil  
loisir scientifique

**Il est proposé par Mme Éline Tremblay  
et résolu :**

Que la Commission scolaire renouvelle, pour l'année 1999, son adhésion au Conseil du loisir scientifique Saguenay-Lac-Saint-Jean, et qu'elle défraie le coût de la cotisation demandée, soit un montant de 75\$.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-80**  
Représentation/  
Comité local  
Coopérative jeu-  
nesse de service

**Il est proposé par Mme Élane Tremblay  
et résolu :**

Que Mme Ruth Gagnon, commissaire, soit désignée comme représentante de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour siéger au Comité local de la Coopérative jeunesse de service de Chicoutimi mis sur pied par la Corporation les adolescents et la vie de quartier de Chicoutimi et,

Que Mme Chrystiane Jean, commissaire, agisse comme substitut.

**ADOPTÉE**

Par la suite,

**CC-1999-81**  
Félicitations/M.  
Laurier Duchesne

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

Que les membres du Conseil des commissaires adressent leurs meilleures félicitations à M. Laurier Duchesne, pour la publication d'un volume intitulé «La Commission scolaire de Chicoutimi (1860-1998)», et dont le lancement officiel avait lieu le 18 février dernier, dans le cadre de l'édition 1899 du Carnaval Souvenir de Chicoutimi. Les membres du Conseil reconnaissent l'excellence du travail de recherche réalisé par M. Duchesne et la qualité de l'ouvrage qu'il a publié.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-82**  
Publicité/Cégep  
de Chicoutimi

Par la suite, Mme Sonia Desgagné exprime sa déception vis-à-vis la publicité qu'a fait paraître récemment le Cégep de Chicoutimi pour inciter les jeunes à fréquenter ses cours. Cette publicité laissait supposer que l'encadrement des élèves par les enseignants du secondaire n'était pas adéquat.

Le directeur général fait état de l'intervention qu'il a faite à ce sujet auprès du Cégep de Chicoutimi, et il précise qu'à la suite de cette intervention, ladite publicité a été retirée des ondes.

Après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

Que les membres du Conseil des commissaires fassent connaître leur désappointement aux autorités du Cégep de Chicoutimi, quant au contenu de la publicité que cette institution a fait paraître récemment dans certains médias (radio et télévision), notamment en ce qui a trait à la partie du message assurant les étudiants et étudiantes de l'accessibilité des professeurs du Cégep, cette publicité pouvant prêter à des interprétations quant à l'encadrement assuré au niveau secondaire.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-83**  
Compressions  
budgétaires gou-  
vernementales

M. le commissaire Rino Beaulieu dépose aux membres du Conseil un extrait du procès-verbal d'une séance spéciale du Conseil d'établissement de l'école Le Roseau dans lequel ce dernier demande au ministère de l'Éducation et au gouvernement que cessent les coupures budgétaires dans le système scolaire québécois, que soit prévue l'injection de fonds supplémentaires en vue de protéger les acquis minimum requis pour un enseignement de qualité et que soient réservés des budgets spécifiques à l'acquisition du matériel scolaire nécessaire au personnel enseignant et professionnel pour dispenser un enseignement de qualité.

Après échanges et discussion,

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu  
et résolu :**

Que le Conseil accepte le dépôt de l'extrait du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil d'établissement de l'école Le Roseau, tenue le 25 novembre 1998, et que demande soit faite au comité des ressources financières d'analyser le contenu de ce document en vue d'une recommandation au Conseil des commissaires lors d'une prochaine session.

**ADOPTÉE**

**CC-1999-84**  
Consultation/  
conseils d'éta-  
blissement

Pour réponse à une interrogation de Mme la commissaire Chrystiane Jean relativement à la consultation des conseils d'établissement dans le cadre de l'utilisation des bâtisses, Mme la Présidente précise que les conseils d'établissement ont déjà été informés qu'ils seront consultés à ce sujet.

Puis, après échanges et discussion,

**CC-1999-85**  
Centre de forma-  
tion en métallur-  
gie/Laure-Conan

**Il est proposé par Mme Liz S. Gagné  
et résolu :**

Que les membres du Conseil des commissaires demandent à la direction générale de la Commission, d'organiser une activité d'information relativement à l'ensemble du dossier de la formation professionnelle au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tant au plan de l'organisation qu'à celui du financement.

Que cette activité ait lieu le mercredi, 10 mars 1999, à 19 heures.

**ADOPTÉE**

- Mme la commissaire Diane Perron quitte à ce moment de la session.

**CC-1999-86**  
Rapport de la  
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ◆ **Le 10 février 1999**, participation à l'inauguration des nouveaux locaux de l'école André-Gagnon;
- ◆ **Le 11 février 1999**, rencontre du Conseil régional de concertation et de développement, à Alma. Les membres du Conseil reçoivent copie du procès-verbal de cette rencontre ;
- ◆ **Le 17 février 1999**, rencontre de l'Exécutif de la Société de développement économique de Ville de La Baie; il y fut notamment question de la mise en place des centres locaux de développement;
- ◆ **Le 17 février 1999**, rencontre avec le directeur général et rencontre avec le directeur des services des ressources financières;
- ◆ **Le 18 février 1999**, rencontre du Conseil des commissions scolaires de la région 02, où il fut question entre autres, de la préparation de l'assemblée générale qui aura lieu les 5 et 6 mai prochain;

**CC-1999-87**  
Rapport du  
directeur général

Monsieur le Directeur général présente un bref compte rendu des démarches encourues au cours des derniers jours quant à certains dossiers d'importance, notamment :

**Quant à diverses rencontres**

- ✓ Le 15 février 1999, rencontre des membres de l'Exécutif du Comité de parents où un retour a été fait sur la consultation et les services éducatifs dispensés, et où des informations ont été données sur le projet de construction d'un centre de formation en métallurgie en annexe à l'école Laure-Conan ;
- ✓ Le 19 février 1999, les représentants des commissions scolaires et des cégeps de la région ont officialisé une Table régionale de concertation en formation professionnelle et technique. Cette table regroupera également des représentants du ministère de l'Éducation, du Conseil régional des partenaires de l'emploi (Emploi-Québec) et de l'Université du Québec à Chicoutimi (à titre d'observatrice) ;

- ✓ Le 19 février 1999, rencontre du groupe CREPAS (Comité régional de prévention de l'abandon scolaire), où il fut notamment question de l'établissement d'un plan de travail pour les trois prochaines années ;
- ✓ Le 22 février 1999, rencontre des directions d'école, de centre et de service, où il fut notamment question de l'identification de cibles de récupération budgétaire et d'orientations en vue de la préparation d'un projet de plan d'effectifs.

#### Quant à divers événements

- ✓ Le 18 février 1999, le directeur des services des ressources financières, M. Michel Simard assistait, en remplacement du directeur général, au lancement du livre de M. Laurier Duchesne, intitulé «La Commission scolaire de Chicoutimi, 1860-1998)» ;
- ✓ Le 12 février 1999, une intervention écrite a été faite auprès de M. Pierre Matteau, directeur des études du Cégep de Chicoutimi, relativement à un message publicitaire qu'à fait paraître récemment le Cégep et dans lequel il était fait mention entre autres, de l'accessibilité des enseignants auprès des étudiants, laissant entendre une situation différente au niveau secondaire ;
- ✓ Le 18 février 1999, participation à une activité organisée par le Carnaval Souvenir de Chicoutimi où «Mlle Thérèse» (personnifiée par Mme Thérèse Fortin, ex-directrice d'école à l'école St-Joseph de Ville de La Baie), personnage central de l'édition 1899, y jouait le rôle d'hôtesse. L'Éducation avait été retenue comme thème central du Carnaval Souvenir 1899.

#### CC-1999-88 Rapport/comités de service

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu, pour leur information, une copie des comptes rendus suivants :

- du comité de service des ressources humaines (16 février 1999)
- du comité de service des ressources financières (1<sup>e</sup> février 1999)
- du comité de service des ressources matérielles et informatiques (15 février 1999)

Par la suite,

#### CC-1999-89 Rapport du Co- mité de parents

Mme Christine D. Gagné, représentante du Comité de parents au Conseil, donne de l'information aux membres du Conseil sur les points suivants qui ont fait l'objet de l'attention du Comité de parents lors de sa réunion du 15 février 1999 :

- Mme Gisèle Savard assistait à la rencontre du Comité de parents à titre de personne-ressource ;
- Le projet d admission et d'inscription des élèves a été accepté avec quelques recommandations ;
- Le projet relatif aux orientations de la Commission scolaire quant aux services aux élèves EHDA et au cadre d'organisation des services éducatifs 1999-2000 a été bien reçu. Cependant, le Comité de parents a souhaité connaître précisément ce que signifie l'expression «mesure d'appui et de soutien». Il a également exprimé le vœu qu'on affecte les montants alloués et qu'on donne l'assurance qu'il n'y aura pas de mesures de compressions budgétaires en cours d'année ;
- Le projet des services éducatifs jeunes n'a pas été accepté ; Les parents ont demandé davantage d'informations à ce sujet. Il y aura tenue d'une autre réunion du Comité de parents, avant le 8 mars, où une personne-ressource de la Commission scolaire viendra répondre aux questions des parents à ce sujet.
- Il a été suggéré qu'en plus de Mme Christine D. Gagné, le président du Comité de parents, M. Christian Joncas, se joigne au Comité des services éducatifs jeunes ;
- Les membres du Conseil des commissaires ont reçu une copie du projet éducatif de l'école La Source (Chicoutimi), qui devrait faire l'objet d'une prise de décision de cette instance prochainement.

#### CC-1999-89 Rapport du Co- mité de parents suite...

Par la suite,

**CC-1999-90**  
Contrôle budgétaire/adaptation des services éducatifs adultes

Le directeur du service d'éducation des adultes, M. Bertrand Tremblay, fait rapport au Conseil des commissaires sur le contrôle budgétaire réalisé récemment au regard de l'ensemble des services éducatifs dispensés aux adultes et quant à certains réajustements à l'organisation pour tenir compte d'une diminution du taux de présence de la clientèle. Il fait également état des mesures qui sont mises en place au moment de l'inscription des étudiants en vue de s'assurer d'un taux de présence plus stable.

Puis,

**CC-1999-91**  
Visite des commissaires/centres de formation professionnelle des adultes

Mme la commissaire Diane Durand adresse, en son nom personnel et au nom de ses collègues présents, des remerciements et des félicitations à l'endroit de la direction des services d'éducation des adultes pour l'organisation de l'activité de visite des centres de formation professionnelle des adultes qui s'est déroulée le vendredi 19 février dernier.

**CC-1999-92**  
Suivi/services éducatifs dispensés et projet/ Laure-Conan

Mme la commissaire Diane Durand, faisant référence aux points CC-1999-50 et CC-1999-51 du procès-verbal du 9 février 1999, fait savoir qu'elle déplore toute la situation qui a prévalu autour du projet de services éducatifs dispensés aux jeunes du secondaire et aux adultes 1999-2000 et quant au projet de construction du centre de formation en métallurgie à l'école Laure-Conan, et souhaite que ce soit bien clair que la décision du Conseil des commissaires n'a pas encore été prise quant aux services éducatifs dispensés.

**CC-1999-93**  
Programme «Guide de chasse et pêche»

Mme la commissaire Diane Durand, à la suite d'une visite du groupe inscrit au programme «Guide chasse et pêche» et des commentaires positifs qu'elle a recueillis, devant l'éventualité que ce programme ne puisse plus être offert faute de financement, s'enquiert des actions à poser afin que ledit programme soit de nouveau offert à la clientèle de la Commission scolaire.

Le directeur des services éducatifs adultes, M. Bertrand Tremblay, explique que de nouvelles démarches sont en cours auprès du Ministère (l'ex-Commission scolaire de Chicoutimi avait essuyé un refus de la part de la ministre Pauline Marois, l'an dernier) afin que la Commission scolaire soit autorisée à dispenser le programme sous le titre «Conservation de la faune». On est également à la recherche de modalités de financement pour ce programme.

**CC-1999-94**  
Téléphone/école St-Gabriel

Mme la commissaire Jacqueline Asselin souhaite qu'un appareil téléphonique soit mis à la disposition des personnes de l'extérieur de l'école qui fréquentent la bibliothèque de l'école St-Gabriel, dans le cadre de l'entente relative au service de bibliothèque conclue entre la Commission scolaire et la Municipalité de Ferland-Boilleau. Cette demande sera analysée par le directeur du service de l'informatique et responsable du dossier des systèmes téléphoniques, M. Claude Côté.

**CC-1999-95**  
Suivi/remerciements/élections scolaires

Mme la commissaire Chrystiane Jean interroge quant au suivi donné à la résolution CC-98-35 relative aux remerciements des commissaires à adresser aux citoyens et citoyennes pour leur participation aux élections scolaires du 14 juin 1998.

Le secrétaire général rappelle aux membres du Conseil que la photographie de l'ensemble des membres du Conseil n'ayant pu être utilisée pour assurer un tel suivi, il proposera prochainement une alternative dans le cadre de stratégies publicitaires actuellement en préparation.

**CC-1999-96**  
Utilisation des bâtisses

En réponse à une intervention de Mme la commissaire Jacqueline Asselin quant à la possibilité de rendre opérant un comité de vocation des écoles et à la participation de commissaires à un tel comité, le directeur général mentionne qu'une grille de planification concernant l'utilisation des bâtisses de la

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a été déposée au Conseil en novembre dernier. Un comité ad hoc a été mandaté pour dresser le portrait de l'ensemble des bâtisses de la Commission scolaire, de préciser le directeur général.

Par ailleurs, le directeur des services des ressources matérielles informe qu'un rapport d'étape sera fait à ce sujet au Conseil prochainement.

**CC-1999-97**  
Lettre/Conseil  
d'établissement  
Charles-Gravel

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu copie d'une lettre du Conseil d'établissement de l'école Charles-Gravel, en date du 12 février 1999, exprimant au Conseil des commissaires son désaccord quant au non remplacement du personnel de soutien et professionnel. L'ex-Commission scolaire Valin avait, depuis plusieurs années, mis en place un plan de réduction des budgets d'opérations, et le personnel de soutien et professionnel a fait l'objet d'importantes diminutions. Le Conseil d'établissement demande de ne plus cibler ces catégories d'employés dans le cadre des compressions budgétaires annoncées par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Sur ce, la présente session se termine.

La présidente

Le secrétaire général



